

Tranquillité publique : la brigade de nuit de la Police municipale entre en service ce mardi 3 décembre

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 2 décembre 2024

Tranquillité publique : la brigade de nuit de la Police municipale entre en service ce mardi 3 décembre

Dans le cadre de sa mobilisation pour la tranquillité publique et la sécurité de toutes et tous à Colomiers, la Ville poursuit le développement de sa Police municipale à travers notamment une réorganisation de ses équipes et de nouveaux moyens mis à leur disposition. Ainsi, la nouvelle brigade de nuit de la Police municipale entrera en service ce mardi 3 décembre au soir.

Afin de répondre aux attentes des habitants et des commerçants, et garantir un cadre de vie apaisée à Colomiers, la Ville a entrepris une réorganisation des patrouilles de sa police, qui comprend 25 policiers municipaux, pour permettre une couverture plus réactive et plus large des espaces publics. **Ainsi, les agents de terrain sont désormais organisés en 3 unités, dont la nouvelle brigade de nuit, composée de 8 policiers, qui entrera en service ce mardi 3 décembre au soir.**

« J'ai fait de la sécurité une priorité de l'action municipale, car la tranquillité publique est un droit que nous devons garantir aux Colomériennes et Colomérins. Avec les moyens qui sont les nôtres, et dans le périmètre de nos compétences, nous mettons donc tout en œuvre pour agir concrètement sur le terrain à travers 2 axes forts : prévention et intervention. Cette nouvelle brigade de nuit répond à cette volonté d'assurer un service de police de proximité.

Dans ce cadre, notre Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) joue un rôle charnière stratégique en fédérant l'ensemble des acteurs du territoire intervenant en la matière. Je tiens à remercier l'ensemble de nos équipes et agents mobilisés au quotidien sur le terrain. » a notamment souligné Karine Traval-Michelet à l'occasion de sa rencontre avec la nouvelle brigade de nuit, samedi 30 novembre, aux côtés de Christophe Corbi, adjoint en charge des questions de sécurité et de prévention.

Cette réorganisation de la Police municipale et des équipes assurant la tranquillité publique s'inscrit dans la **démarche engagée par la Ville visant à permettre aux équipes de tisser des liens avec la population et d'assurer une présence active sur le terrain, en assurant un véritable service de police de proximité.** C'est dans ce cadre que les agents ont également été

dotés très récemment de caméras individuelles permettant de sécuriser leurs interventions. Prochainement, ce développement se poursuivra notamment avec **la prise de fonction d'un agent cynophile et la spécialisation de 4 agents pour la création de 2 nouvelles unités**, une motorisée intervenant à moto et une autre intervenant en VTT. Par ailleurs, la Mairie **poursuit le déploiement de la vidéoprotection** comme dans le quartier des Ramassiers qui compte depuis cette semaine 4 caméras supplémentaires.

Le pôle Tranquillité publique - Police municipale de la Ville de Colomiers comprend aujourd'hui **plus de 60 agents.**

Veillez trouver en pièce jointe une photo de la rencontre de Karine Traval-Michelet avec la brigade de nuit ce samedi 30 novembre 2024 (© Eric Corlay - Ville de Colomiers).

VOS CONTACTS

Frédéric Neuman

05 61 15 22 98

06 19 45 88 18

frederic.neuman@mairie-colomiers.fr